



Les PEP veulent peser dans le débat public

C'est pour faire entendre sa voix dans le débat public que la fédération des PEP (pupilles de l'enseignement public), organise ses premières "rencontres" après 90 années d'existence qui lui ont donné un solide ancrage sur le territoire, explique Joël Derrien, élu l'an dernier à la tête de la fédération. A l'image des premiers présidents (Emile Durkheim, Léon Bourgeois, Vincent Auriol...), il veut se positionner en faveur du monde associatif et promouvoir les valeurs de cette association "laïque et solidaire" qui œuvre dans les champs de l'éducation et du médico-social, compte 600 établissements et 110 centres de vacances. Il entend d'ailleurs miser davantage que ses prédécesseurs sur les partenariats avec les collectivités territoriales.

Après avoir participé à "l'appel de Bobigny", il veut interpeller les politiques "sur tous les débats de société". Joël Derrien regrette par exemple que "ce concept novateur de laïcité soit utilisé à des fins xénophobes". Et il pose plusieurs questions : Quelle définition donner de la citoyenneté ? Quelle place donner au monde associatif ? Doit-il accepter le rôle de prestataire de service pour délester l'Etat de certaines tâches avec des moyens financiers réduits ou est-ce un acteur de plein droit qui travaille sur des valeurs ?

Méconnus, les PEP sont pourtant un acteur de poids. "Nous venons de clore notre première combinaison des comptes de toutes les associations de la fédération. Résultat : plus de 600 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ces Rencontres sont l'occasion pour nos 17 000 salariés de mieux connaître leur employeur et nos partenaires", la Ligue de l'enseignement, les Ceméa, les Francas, des banques coopératives, la FCPE, l'UNAF, des syndicats (FSU, Unsa), l'ACSE, le ministère de la Santé et le ministère de l'Education nationale.

Ces 1eres Rencontres coïncident également avec le développement de la PEP. "Nous avons modifié nos statuts (en cours de vérification par le Conseil d'Etat, car les PEP sont une association d'utilité publique, NDLR) pour ouvrir notre réseau à des associations partenaires, hors de la fédération. Nous voulons nous développer pour peser dans le débat et mieux répondre aux besoins." Depuis deux ans, les PEP s'engagent dans de nouvelles actions, dans le périscolaire (70 000 enfants), l'accueil de la petite enfance (formations, centres d'accueil), le décrochage scolaire.

Vendredi 9 décembre 2011



Les PEP plaident pour une école inclusive plutôt que pour l'intégration

"Il est temps de repenser nos catégories", estime Serge Thomazet, chercheur en sciences de l'éducation, qui a ouvert le débat sur "la scolarisation des enfants à besoins éducatifs particuliers" organisé lors des premières Rencontres des PEP.

(ici <<http://www.touteduc.fr/index.php?sv=34&aid=4723>>).

"Ces catégories sont le fruit d'une rencontre entre un handicap et une situation" et donc plus ou moins arbitraires. Il remarque que le Canada compte 10% d'élèves présentant des troubles du caractère ou du comportement contre 1,5% aux Etats-Unis et moins encore dans les autres pays de l'OCDE (OCDE, 2004). De même, les Etats-Unis estime que 3% des élèves présentent des troubles de la parole ou du langage contre 0,5 % ou moins pour les autres pays (OCDE, 2004). Cet étiquetage a des effets stigmatisant, souligne Maurice Daubannay du réseau "Gens du Voyage" du Puy-de-Dôme. "Ce n'est pas neutre de dire aux parents de passer par la maison du Handicap pour obtenir un accompagnement. L'école de Jules Ferry avait pour projet de prendre en compte les besoins de chacun, pas d'enfermer les parents et leurs enfants sous une étiquette. Notre travail consiste justement à aider ces enfants à dépasser leur statut d'"enfants du voyage" pour devenir élèves.

"Alors comment organiser une école qui accueille des élèves à problèmes ? Car la question ne se pose pas seulement pour les handicaps médicaux, mais aussi ceux d'origine sociale. Il faut donc d'abord se demander comment répondre aux besoins des élèves. Et transformer l'école. Peut-être est-ce une utopie ? Mais rappelons-nous la réforme du collège unique."

A l'idée d'intégration, Serge Thomazet propose de substituer celle d'inclusion, une notion d'origine anglo-saxonne. "Parce qu'on sait ce que l'intégration 'poussée' engendre de souffrance." Pour le chercheur, l'école inclusive accueillerait tous les enfants, sans imposer de normes, et s'adapterait aux besoins de chacun grâce à la mise en place de dispositifs spécifiques. Par exemple, "au lieu d'enseigner la lecture ici à un sourd, ici à un dyslexique, ces élèves seraient regroupés dans des cours de lecture avec une pédagogie adaptée."

C'est ce type de dispositif qu'a mis en place une jeune responsable PEP en Eure et Loir. "Une dizaine d'enfants de 3 ans avaient été sortis de l'école pour des troubles du comportement ou du langage. Nous les avons réunis dans un dispositif d'accueil pendant deux mois et demi et 8 d'entre eux sont retournés à l'école sans rencontrer de nouveau problème."

Enfin, René Macron, chef du bureau des écoles au ministère de l'Education nationale se demande s'il y a "une pédagogie spéciale" pour les enfants à besoins particuliers ? Selon lui, l'important est plutôt de repérer les pratiques, les gestes utiles. D'ailleurs ces pédagogies spécialisées peuvent être appliquées à tous et ne peuvent pas nuire si elles sont bien faites. Concernant la formation des enseignants, il ajoute que "lorsqu'un enseignant est retiré de sa classe pour apprendre ce qu'il ne sait pas faire et y retourne ensuite, cela se révèle assez peu efficace. En revanche, la formation initiale de haut niveau proposée par les universités s'ajuste à ces attentes."

Vendredi 9 décembre 2011